

Millennium Challenge Corporation

La signature du Compact II pour 517,5 millions de dollars est imminente

Le Maroc et Millennium Challenge Corporation doivent signer dans quelques semaines le deuxième programme de coopération (Compact II) qui portera sur la période 2016-2020. MCC accordera officiellement au Royaume un don de 450 millions de dollars, auquel s'ajoutera une contribution du gouvernement marocain de 67,5 millions de dollars pour cofinancer des projets pour la réforme de l'éducation et du foncier.

Le Maroc et Millennium Challenge Corporation (MCC) s'apprêtent à signer le deuxième programme de coopération (Compact II). La signature doit intervenir au plus tard en décembre prochain à Rabat, après que les deux parties ont négocié les termes et conditions de l'exécution du programme et arrêté le budget et les axes d'interventions. Le Compact II portera sur la période 2016-2020.

En vertu de cet accord, MCC accordera au Maroc un don de 450 millions de dollars déjà annoncé, auquel s'ajoutera une contribution du gouvernement du Royaume de 67,5 millions de dollars pour cofinancer des projets dans de domaines prioritaires : «éducation et formation pour l'employabilité» et «productivité du foncier». Ces deux axes ont été identifiés conjointement, et en collaboration avec les représentants du secteur privé et de la société civile, sur la base d'une étude réalisée en 2013-2014 par la Banque africaine de développement à la demande du gouvernement, en partenariat avec les autorités marocaines et MCC. L'étude est, pour rappel, intitulée «Diagnostic de croissance pour le Maroc : Analyse des contraintes à une croissance large et inclusive».

Concernant le premier axe, auquel le MCC consacre 220 millions de dollars sur les 450 millions prévus, le programme a pour objectif l'employabilité des jeunes Marocains à travers l'amélioration de la qualité, de la pertinence et de l'égalité d'accès au système de la formation professionnelle et de l'enseignement secondaire dans les régions ciblées afin de répondre aux besoins du secteur productif. Parmi les résultats attendus, la mise en place d'un Fonds pour le financement de la création de nouveaux centres de formation professionnelle et/ou de la transformation de centres publics déjà existants en centres gérés en partenariat avec le secteur privé ainsi que l'amélioration de la qualité de l'intermédiation pour l'insertion des jeunes.

Pour le second axe, auquel MCC dédie 170,5 millions de dollars (le reliquat est destiné à financer



Le foncier industriel et agricole a été identifié comme une contrainte majeure au développement de l'investissement privé au Maroc.

le monitoring et l'administration du programme), le Compact II entend améliorer la gouvernance et la productivité du foncier industriel et agricole, identifié comme contrainte majeure au développement de l'investissement privé au Maroc et critiqué notamment pour l'excessive diversité de ses statuts et tutelles. Le programme aidera notamment à appuyer la création de nouveaux modèles de zones industrielles développées et gérées par le secteur privé. Pour ce qui est du foncier agricole, il contribuera notamment à simplifier les procédures liées à la «melkisation» et à l'appropriation individuelle de milliers d'hectares de terres collectives situées à l'intérieur des périmètres irrigués, ce qui se traduira par une meilleure valorisation de ces terres. Globalement, il est attendu que ce Compact bénéficie à près de 2,2 millions de personnes sur les 20 prochaines années.

Conçue par le Congrès américain en janvier 2004, Millennium Challenge Corporation est un organisme gouvernemental des États-Unis qui a pour objectif de réduire la pauvreté dans le monde, à travers la croissance économique durable dans les pays en voie de développement. Le premier Compact dont a bénéficié le Maroc a porté sur un engagement de 697,5 millions de dollars entre 2008 et 2013. Quelque 30 millions de dollars n'ont pas été consommés. ■

Le MCC mobilise 220 millions de dollars pour améliorer l'éducation-formation pour l'employabilité et 170,5 millions pour renforcer la gouvernance et la productivité du foncier.

Moncef Ben Hayoun